

une large échelle, un sol offrant une exhubérance de fertilité dont chacun aujourd'hui peut prendre une part aussi grande qu'il ne peut cultiver, ont été les trois facteurs du rapide développement que l'on remarque là, où il a quelques années à peine, il n'y avait que la forêt et sa sombre solitude.

* *

“ Si nous jetons maintenant un coup d'œil sur le “ beau comté de Kamouraska, on verra que c'est un “ pays de grandes ressources, que son étendue est très “ considérable et que le chiffre de sa population est “ plus élevé que celui de l'Isle-du-Prince-Edouard. Ce “ grand comté pourrait avoir un gouvernement à lui “ seul.”

Ainsi parlait l'hon. P. Fortin, député de Gaspé, dans un discours qu'il prononçait devant l'Assemblée Législative, le 23 février 1878. Ce comté avait pourtant une étendue autrement considérable dans son origine. Un court regard en arrière avant de terminer ces notes.

Dès 1829, Cornwallis était déjà disparu de nos annales parlementaires pour faire place aux comtés de Kamouraska et de Rimouski—la ligne sud-ouest de Sainte-Anne de la Pocatière et du canton Ixworth servant de ligne démarcative (16 v. c. 52). D'après le recensement qui fut fait en décembre 1827 en vue d'établir en nouvelles circonscriptions administratives, le comté de Rimouski tel qu'il devait être constitué par l'acte de 1829, comptait 7,935 âmes, 6 églises, une seule école. En 1831, la population s'était élevée à 10,061 âmes, avec 1421 maisons pour les loger.

Le recensement de 1844 nous donne, entr'autres détails : 2480 maisons habitées par 17796 personnes, dont 17320 Canadiens-Français, 193 Canadiens-Anglais, 67 Irlandais, la balance, d'autres origines. On comptait 48 écoles fréquentées par 1305 élèves (753